
**Huile essentielle de baie rose (*Schinus
areira* L.), type Argentine**

Essential oil of molle (Schinus areira L.), Argentinean type

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 16385:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-53fcccc806a6/iso-16385-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-53fcccc806a6/iso-16385-2014>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 16385:2014

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-53fcccc806a6/iso-16385-2014>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences	1
4.1 Aspect.....	1
4.2 Couleur.....	1
4.3 Odeur.....	2
4.4 Densité relative à 20 °C, d_{20}^{20}	2
4.5 Indice de réfraction à 20 °C.....	2
4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C.....	2
4.7 Miscibilité à l'éthanol à 90 % (fraction volumique) à 20 °C.....	2
4.8 Profil chromatographique.....	2
4.9 Point d'éclair.....	2
5 Échantillonnage	3
6 Méthodes d'essai	3
6.1 Densité relative à 20 °C, d_{20}^{20}	3
6.2 Indice de réfraction à 20 °C.....	3
6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C.....	3
6.4 Miscibilité à l'éthanol à 90 % (fraction volumique) à 20 °C.....	3
6.5 Profil chromatographique.....	3
7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage	3
Annexe A (informative) Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle de baie rose (<i>Schinus areira</i> L.), type Argentine	4
Annexe B (informative) Point d'éclair	6
Bibliographie	7

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

(standards.iteh.ai)

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3cc8a748-282b-43cf-8482-53fccd806a6/iso-16385-2014>

Le comité responsable du présent document est le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Introduction

La présente Norme internationale décrit les exigences auxquelles doit satisfaire l'huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des fruits de baie rose (*Schinus areira* L.), type Argentine.

Il s'agit d'un produit naturel présentant une variabilité intraspécifique caractérisée par la prépondérance des phellandrènes et du limonène, comme constituants principaux. Le tableau de la composition de l'huile essentielle reflète cette caractéristique.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 16385:2014](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-53fccc806a6/iso-16385-2014>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 16385:2014](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-53fccc806a6/iso-16385-2014>

Huile essentielle de baie rose (*Schinus areira* L.), type Argentine

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de baie rose (*Schinus areira* L.), type Argentine, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 212, *Huiles essentielles* — Échantillonnage

ISO 279, *Huiles essentielles* — Détermination de la densité relative à 20 °C — Méthode de référence

ISO 280, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice de réfraction

ISO 592, *Huiles essentielles* — Détermination du pouvoir rotatoire

ISO 875, *Huiles essentielles* — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol

ISO 11024 (toutes les parties), *Huiles essentielles* — Directives générales concernant les profils chromatographiques

ISO/TR 210, *Huiles essentielles* — Règles générales d'emballage, de conditionnement et de stockage

ISO/TR 211, *Huiles essentielles* — Règles générales d'étiquetage et de marquage des récipients

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

huile essentielle de baie rose (*Schinus areira* L.)

huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des fruits de *Schinus areira* L., de la famille des Anacardiaceae

Note 1 à l'article: Pour information sur le numéro CAS, voir l'ISO/TR 21092[2].

4 Exigences

4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide.

4.2 Couleur

Jaune pâle.

4.3 Odeur

Fraîche et caractéristique du phellandrène.

4.4 Densité relative à 20 °C, d_{20}^{20}

Minimum: 0,850

Maximum: 0,885

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum: 1,475 0

Maximum: 1,488 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre +30° et +75°.

4.7 Miscibilité à l'éthanol à 90 % (fraction volumique) à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser moins de 4,5 volumes ou plus de 6,5 volumes d'éthanol à 90 % (fraction volumique) pour obtenir une solution limpide, avec 1 volume d'huile essentielle.

4.8 Profil chromatographique (standards.iteh.ai)

Réaliser l'analyse de l'huile essentielle par chromatographie en phase gazeuse. Identifier sur le chromatogramme obtenu les constituants représentatifs et caractéristiques dont la liste figure dans le [Tableau 1](#). Le pourcentage de chacun de ces constituants indiqué par l'intégrateur doit se situer dans les limites figurant dans le [Tableau 1](#). Cet ensemble constitue le profil chromatographique de l'huile essentielle.

Tableau 1 — Profil chromatographique

Constituant	Minimum %	Maximum %
Myrcène	1,0	14,0
Phellandrène ($\alpha+\beta$)	35,0	60,0
Limonène	10,0	25,0
Sabinène	n.d. ^a	8,0
Terpinène-4-ol	n.d. ^a	1,5
α -Cadinol	0,5	3,0
Germacrène D	0,2	0,5
α -Humulène	0,0	0,5
Elémol	0,0	0,5

NOTE Le profil chromatographique est normatif et est à différencier des chromatogrammes types donnés à titre d'information à l'[Annexe A](#).

^a Non détectable.

4.9 Point d'éclair

Des informations concernant le point d'éclair sont données à l'[Annexe B](#).

5 Échantillonnage

L'échantillonnage doit être réalisé conformément à l'ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon pour essai: 25 ml.

NOTE Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais spécifiés dans la présente Norme internationale.

6 Méthodes d'essai

6.1 Densité relative à 20 °C, d_{20}^{20}

Déterminer la densité relative conformément à l'ISO 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Déterminer l'indice de réfraction conformément à l'ISO 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Déterminer le pouvoir rotatoire conformément à l'ISO 592.

6.4 Miscibilité à l'éthanol à 90 % (fraction volumique) à 20 °C

Déterminer la miscibilité à l'éthanol conformément à l'ISO 875.

6.5 Profil chromatographique [ISO 16385:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-51cc60a07503/iso-16385-2014)

Déterminer le profil chromatographique conformément à l'ISO 11024.

7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage

Ces rubriques doivent être conformes à l'ISO/TR 210 et à l'ISO/TR 211.